



Plan Local d'Urbanisme

ARRÊT

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du 24 novembre 2022,

le maire, Patrick THIBOUT

POS élaboration
POS révision
PLU élaboration

— approuvée le 23 novembre 1981
— approuvée le 15 juillet 1991
— approuvée le 23 novembre 2012

Modification simplifiée n°1
Déclaration de projet
Modification simplifiée n°2

..... 28.04/2017
..... 26.09/2018
..... 08.07/2019



Sommaire

- 01.a Résumé non technique de l'évaluation environnementale
- 01.b Rapport de présentation

- 02.a Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- 02.b Orientations d'Aménagement et de Programmation

- 03.a Règlement Écrit
- 03.b1 Règlement Graphique
- 03.b2 Règlement Graphique et risques naturels
- 03.c Extraits du Règlement Graphique

- 04.a Servitudes d'Utilité Publique + annexes documentaires
- 04.b Plan des Servitudes d'Utilité Publique + annexes documentaires

- 05.a Plan des réseaux d'électricité

- 05.b — 1/3 Plan des réseaux d'eau potable du Home
- 05.b — 2/3 Plan des réseaux d'eau potable du Bourg
- 05.b — 3/3 Plan des réseaux d'eau potable du marais

- 05.c — 1/4 Plan des réseaux d'eaux usées et pluviales /
planche 11
- 05.c — 2/4 Plan des réseaux d'eaux usées et pluviales /
planche 13
- 05.c — 3/4 Plan des réseaux d'eaux usées et pluviales /
planche 21
- 05.c — 4/4 Plan des réseaux d'eaux usées et pluviales /
planche 22

ARRÊT PROJET 2

vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal
en date de 24 novembre 2022

le maire, Patrick THIBOUT

